

orig

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

D E C R E T

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

N° 495 /PR/SGG

1 ANNEE 1966

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

APPLIATIONS:

ORIGINAL. 1
JORD.DAI. 5
LEPT.MFAE.2
PR.SGG. 10
DI.DP.CF. 6
OCF. 5
IAA.MJL. 2
PREF.BORG.1
S/P.KANDI.1
K. RESSE.1

- VU la proclamation du 22 Décembre 1965;
- VU le Décret n°144/PR du 24 Décembre 1965, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret n°215/PR du 16 Mai 1966, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement;
- VU la Loi n°65-20 du 23 Juin 1965, fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'Administration Publique ;
- VU la Loi n°64-34 du 12 Décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
- VU le Décret n°304/PC-DAI du 26 Août 1965, fixant les attributions et les prérogatives des Préfets et Sous-Préfets et déterminant les modalités d'organisation des services directement placés sous leur autorité ;
- SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Défense Nationale ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU ,

D E C R E T E :

ARTICLE 1°- M. BABONI Moussa Barka, administrateur de 2ème classe 3ème échelon, précédemment Délégué du Gouvernement, chargé de la Circonscription Urbaine de Parakou, est nommé Sous-Préfet de Kandi en remplacement de M. OUASSA Albert appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2°- Le présent décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service de l'Intéressé, sera publié au Journal Officiel de la République Dahomey.

Fait à COTONOU, le 23 Décembre 1966

Par le Président de la République,
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Défense Nationale

Général Christophe SOGLO

Lt. Colonel Philippe AHO.

VU: Le Ministre des Finances
et des Affaires Economiques